

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EMPOI
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE
DE COMMERCE DE GROS N°3044 DU 10.01.07 (approuvé)**

Etaient présents :

Collège Employeurs :

Membres Titulaires : Mme Groisy (UNCGFL), MM. Kitous-Orsini (Vice-président de la CPNEFP), Koubbi (FNCPLA)

Membres suppléants : Mmes Chaput (Ucaplast), Bertrand (FGMEE), Dumont (FEDA)

Membres représentés : M. Flipo (FNAS) donne pouvoir à M. Koubbi qui l'accepte
M. Hervouet (Fenscopa) donne pouvoir à M. Kitous-Orsini qui l'accepte

Collège salariés :

Membres titulaires : MM. Argence (CFTC), Bourne (CFDT), Chiaroni (CFTC), Delavat (FNAA CFE CGC), Musté (FGTA FO), Nakonezy (CGT), Trannois (Président de la CPNEFP).

Membres suppléants : M. Pesce (CGT)

Intervenants extérieurs (point N°4) : Mme Grosset (OCI), M. Mourgue-Molines (Intergros)

Attention : La réunion prévue le 22 mai est annulée et reportée au 24 mai

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2006

Le procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2006 est approuvé.

2. Réflexions sur la mise en place de CQP

M. Kitous-Orsini rappelle le travail réalisé avec les référentiels métiers puis les préconisations de formation et la proposition de M. Nakonezy, lors de la précédente réunion, d'identifier les CQP existants pour ces référentiels dans d'autres branches, afin de ne pas refaire ce qui aurait déjà été fait.

Avant l'intervention de l'OCI au point 4 de l'ordre du jour, il propose que la CPNEFP délibère sur l'opportunité de charger l'OCI de l'étude de CQP existant dans les branches voisines, en commençant par 3 ou 4 métiers des référentiels.

Un tour de table est effectué sur la proposition de demander à l'OCI une étude sur les CQP existants dans d'autres branches.

MM. Nakonezy, Bourne, Delavat, Musté, Chiaroni, Argence et Pesce indiquent qu'ils sont d'accord.

M. Nakonezy demande sur quels critères la CPNEFP va choisir les 3 ou 4 métiers à étudier prioritairement.

M. Kitous-Orsini propose qu'il soit retenu les métiers concernant le plus grand nombre de personnes.

M. Trannois indique que les métiers qui ressortent des référentiels sont les différents vendeurs, les chauffeurs et les magasiniers.

3. Suite des travaux sur les actions de formation éligibles à la période de professionnalisation – Formations relatives aux « savoirs élémentaires de base »

Après discussion, le projet d'avis envoyé est soumis au vote.

Liste des votants : Mmes Groisy, Chaput, Bertrand, Dumont, MM. Kitous-Orsini, Koubbi, Flipo (pouvoir), Hervouet (pouvoir), Argence, Bourne, Chiaroni, Delavat, Musté, Nakonezy, Trannois, Pesce.

Votes exprimés :

16 pour : Mmes Groisy, Chaput, Bertrand, Dumont, MM. Kitous-Orsini, Koubbi, Flipo (pouvoir), Hervouet (pouvoir), Argence, Bourne, Chiaroni, Delavat, Musté, Nakonezy, Trannois, Pesce.

0 contre

0 abstention

4. Présentation du futur portail Internet de l'observatoire du commerce interentreprises (OCI)

Mme Grosset présente le futur portail Internet de l'OCI.

Après discussion, il est décidé de privilégier une approche par convention collective plutôt que par branche.

M. Mourgue-Molines rappelle qu'il y aura une interaction permanente entre ce site et celui de l'OPCA Intergros.

Conformément à la délibération ayant eu lieu en début de réunion, il est demandé à l'OCI de faire une étude des CQP existants dans les autres branches sur les métiers suivants pour le mois de mars :

- chauffeur-livreur,
- vendeur,
- magasinier/préparateur,
- attaché commercial/technico commercial

Cette première étude sera présentée par l'OCI à la réunion du 6 mars 2007, les autres métiers compris dans les référentiels étant étudiés dans un deuxième temps.

Mme Grosset précise qu'il serait également intéressant d'approfondir l'étude avec les titres professionnels existants mais, compte tenu du délai de mars, il convient, pour le moment, de se limiter aux CQP.

Il est demandé à Intergros d'où viennent les éléments qu'Intergros fournira pour l'état des lieux semestriel qui lui est demandé dans les avis relatifs à la période de professionnalisation.

Mme Grosset répond que ces éléments proviennent de la base de données de l'OPCA.

M. Chiaroni précise que certaines informations ne sont pas dans la base de données, notamment par rapport au prix du marché ou aux besoins de formation.

M. Mourgue-Molines indique que l'observatoire peut faire une étude des coûts moyens d'une formation donnée si besoin.

La prochaine réunion, consacrée à la démarche CQP, est fixée le 6 mars à 14 heures avec à l'ordre du jour :

- Intervention de l'OCI sur l'étude demandée et la mise en place de CQP
- Echanges sur le choix des CQP à mettre en place

Le président
Claude Trannois

Le vice-président
Jean-Charles Kitous-Orsini